



# FERIA CARREFOUR 2023

## Règlement de course



**Article 1 :** L'AS TEFANA section Athlétisme, affiliée à la Fédération d'Athlétisme de Polynésie Française organise la **24<sup>ème</sup> édition de la FERIA CARREFOUR le samedi 11 novembre 2023 à 16h30**. Il s'agit d'une course sur route en individuel d'environ 8km.

**Article 2 :** La S.A.R.L Société d'Achat et de Gestion (SAGES) représentant les magasins des enseignes Carrefour, est le principal partenaire de cette manifestation. La BRASSERIE de TAHITI offrira de la boisson Sucrée et de l'EAU ROYALE. La société YUNE TUNG et FRENCH BEE et Air Tahiti sont également partenaires de cette 24<sup>ème</sup> édition.

**Article 3 :** Les droits d'inscription sont possibles soit en ligne sur [www.fenuamoove.com](http://www.fenuamoove.com) ou au guichet de Carrefour Plaza Faa'a.

\* **Du lundi 16 octobre au dimanche 05 novembre**, le tarif est de 1500 xpf pour les licenciés FAPF et 2000 xpf pour les non-licenciés et les licenciés FTTri ;

\* **Du lundi 06 novembre au vendredi 10 novembre**, le tarif sera de 2000 xpf pour les licenciés FAPF et 2500 xpf pour les non licenciés et les licenciés FTTri.

\* **Le samedi 11 novembre**, l'inscription sera de 3 000 xpf pour TOUS.

**Article 4 :** Il sera demandé à tous les participants non licenciés FAPF ou FTTri de fournir un certificat médical d'aptitude à la pratique de la course à pied en compétition datant de moins d'un an. Ce dernier sera conservé par l'organisation.

Dès lors que vous vous engagez à l'inscription de cette épreuve, vous déclarez être apte médicalement à la pratique de la course à pied en compétition. En conséquence, vous dégagez les organisateurs et le partenaire de toute responsabilité résultant d'incident ou d'accident qui pourrait survenir pendant la course.

**Article 5 :** Le dossard vous sera remis le jour de la course. Le dossard sera tenu dans son intégralité par 4 épingles sur la poitrine. Un tee-shirt souvenir vous sera remis à l'arrivée en échange de la petite partie détachable du dossard qui sera utilisé pour le tirage au sort. Il est interdit de courir torse nu pendant l'épreuve.

**Article 6 :** Les Catégories Femmes et Hommes concernées suivant la nouvelle saison sportive **2023/2024**

CADET	2008	2007	16 à 17 ans
JUNIOR	2005	2006	18 à 19 ans
SENIOR	1990	2004	20 à 34ans
MASTER 1	1975	1989	35 à 49 ans
MASTER 2	1965	1974	50 à 59 ans
MASTER 3	1955	1964	60 à 69 ans
MASTER 4	1945	1954	70 à 79 ans
MASTER 5	1944	Et avant	80 ans et plus

**Article 7 : ITINERAIRE :** Le parcours d'environ 8km, se fera de Carrefour Plaza Faa'a à Carrefour Moana Nui Punaauia. Départ à 16h30 devant Carrefour Faa'a direction le Parking de Vaitupa, à effectuer 2 fois, un chouchou sera remis après chaque tour effectué.

A l'entrée de Vaitupa, prendre à droite, continuer jusqu'au fond puis tourner à gauche longer le grand chapiteau et continuer vers la sortie, après le pont prendre à droite, contourner le petit parking des pirogues. Parcours à effectuer 2 fois. Ce parcours d'environ 1km est à effectuer 2 fois avant de rejoindre la ligne d'arrivée dans le parking de Carrefour Moana Nui.

A l'intérieur du parc, des jalonneurs seront présents pour vous indiquer le passage.



**Article 9 : SECURITE**

Afin d'éviter tout accident, il est demandé aux coureurs d'utiliser obligatoirement le côté droit de la chaussée de préférence au niveau de la piste cyclable et de respecter le code de la route. Il est strictement interdit de suivre un coureur à vélo ou tout autre moyen sous peine d'être disqualifié.

**Article 10** : Une assurance pour les Non-Licenciés sera contractée par l'Organisateur.

**Article 11** : Un service médical avec secouristes sera présent, accompagné par 2 ambulances.

**Article 12 : RECOMPENSES :**

Les trois (3) premiers de chaque catégorie Hommes et Femmes CADET à MASTER 5, seront récompensés par des médailles. Les 3 premières femmes et les 3 premiers Hommes qui franchiront la ligne d'arrivée, seront récompensés d'un Bon d'Achat CARREFOUR. Les employés de Carrefour auront un classement spécifique. Il y aura aussi un classement du plus grand nombre d'athlètes (1 trophée) relevé à l'arrivée minimum 10 participants (Club, Entreprise ou Association).

Un tirage au sort des talons des dossards récupérés à l'arrivée permettra aux plus chanceux de remporter **des lots surprises**. Attention : Votre présence est obligatoire autrement le lot sera remis en jeu.

**Article 13** : Vu le caractère populaire de cet événement, l'organisateur se donne le droit de publier les clichés. L'organisateur est propriétaire des droits d'exploitation de sa manifestation sportive. Dans ce cadre, il peut être conduit à photographier et/ou filmer l'évènement afin de faire la promotion de ses compétitions futures.

**Article 14** : Tous les points non prévus, seront réglés par le Juge Arbitre de la manifestation. Vu l'engouement de cette manifestation, En cas d'intempérie, la manifestation sera reportée à une date ultérieure.

**L'Organisateur,**